

En ligne tous les mercredis

03 octobre 2012

LA VIE ECONOMIQUE

- [Le projet de loi de finances pour 2013 et le projet de loi de programmation des finances publiques 2012-2017](#)
- [Budget 2013 : les réactions politiques](#)
- [Emploi : 3 millions de chômeurs en France](#)
- [Les seniors gonflent les chiffres du chômage en France](#)
- [Les plans sociaux se multiplient](#)
- [2 000 CDI créés à Pôle Emploi en octobre](#)
- [La France emprunte à bas coût grâce à la Suisse](#)
- [La dette française dépasse la barre des 90 % du PIB](#)
- [Le Sénat donne son feu vert aux emplois d'avenir](#)
- [Suppression de la loi TEPA : chute des salaires ?](#)
- [Le nombre de salariés payés au Smic en hausse dans la plupart des secteurs](#)
- [Une nouvelle méthode de calcul pour les prix du gaz](#)
- [Hausse du prix du tabac : 1 milliard d'euros de plus pour l'Etat](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Présentation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013](#)
- [Déficit de la Sécurité sociale : un déficit moins élevé que prévu en 2012](#)
- [Régime de cotisation aligné pour les auto-entrepreneurs](#)
- [Jérôme Cahuzac : pas d'effort fiscal supplémentaire après 2013](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [PSA : pas de rejet du plan social par la justice](#)
- [SFR : Force Ouvrière craint 2 000 départs](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Yvelines : avec la crise, les salariés expatriés reviennent](#)
- [Val-de-Marne : un médecin est poursuivi par la Sécu](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Bruno Cavalier : pourquoi la France ne pourra pas réduire à 3 % son déficit en 2013](#)
- [David Spire : « Les entreprises ont tort de ne pas recruter de seniors »](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET

REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

- [Baromètre Urssaf n° 41 : Evolution contrastée des indicateurs du recouvrement](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale. Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Le projet de loi de finances pour 2013 et le projet de loi de programmation des finances publiques 2012-2017

Jean-Marc Ayrault, 1^{er} ministre, a annoncé, vendredi 28 septembre, que la France allait faire « *un effort inédit* » en 2013. **Montant de l'effort ?** 36,9 milliards d'euros. **Son but ?** Ramener le déficit public à 3 % du PIB. **Comment ?** Avec plus de 24 milliards de hausses d'impôts : 4,4 milliards votés durant l'été + 20 milliards de prélèvements nouveaux (« *9,1 sur les ménages, 10,8 sur les entreprises* »). L'impôt sur le revenu va globalement augmenter de 3,5 milliards d'euros, l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) d'1 milliard d'euros, et la contribution exceptionnelle de 75 % devrait rapporter 200 millions d'euros. Les dépenses publiques, elles, devraient rester stables en 2013, à 56,3 % du PIB, avant de reculer chaque année jusqu'en 2017. Globalement, elles n'augmenteront en volume, c'est-à-dire en plus de l'inflation, que de 0,7 % par an entre 2013 et 2017, au lieu de 0,8 % prévu jusqu'ici. Le gouvernement renonce à atteindre le strict équilibre budgétaire en 2017 (estimant aujourd'hui que « *le déficit public serait encore de 0,3 % en 2017* »).

- **Jean-Marc Ayrault**, à la sortie du Conseil des ministres : « *[C'est un] budget de combat pour la croissance, la préparation de l'avenir, un budget courageux et responsable, et un budget de conquête* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20120928.CHA1402/le-budget-2013-un-plan-de-rigueur-de-36-9-milliards-d-euros.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20120928](http://www.challenges.fr/economie/20120928.CHA1402/le-budget-2013-un-plan-de-rigueur-de-36-9-milliards-d-euros.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20120928)

PLF 2013.

- Synthèse (25 pages) :

<http://www.economie.gouv.fr/files/projet-loi-finances-2013-plf-synthese.pdf>

- Les chiffres clés (8 pages) :

<http://www.economie.gouv.fr/files/projet-loi-finances-2013-plf-chiffres-cles.pdf>

- Les dispositions fiscales (38 pages) :

<http://www.economie.gouv.fr/files/projet-loi-finances-2013-plf-dispositions-fiscales.pdf>

- Les dispositions budgétaires (46 pages) :

<http://www.economie.gouv.fr/files/projet-loi-finances-2013-plf-dispositions-budgetaires.pdf>

- Les missions de l'Etat (122 pages) :

<http://www.economie.gouv.fr/files/projet-loi-finances-2013-plf-missions.pdf>

LPFP 2012 – 2017 (18 pages) : Le projet de loi de programmation des finances publiques 2012 - 2017 (LPFP) anticipe le cadre de gouvernance posé par le projet de loi organique relatif à la gouvernance (PLO) et à la programmation des finances publiques, qui traduit en droit interne le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG).

<http://www.economie.gouv.fr/files/projet-loi-finances-2013-plf-lpfp.pdf>

(Sources : www.challenges.fr du 28/09/2012, www.economie.gouv.fr du 28/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

● Budget 2013 : les réactions politiques

A gauche

- **Pierre Moscovici** (PS) : « *Ce budget vise à remettre la France sur les rails de la croissance et d'un retour à l'emploi. En préservant les PME et en ne touchant pas les classes moyennes, il y a le double objectif de relancer l'activité et de garantir la justice* ». Avant de récuser les termes « *rigueur* » et « *austérité* ».

- **Harlem Désir** (PS) : « *[Le 1^{er} ministre a tenu] un langage de vérité sur la gravité de la situation du pays aggravée par dix ans de politique de droite* ». M. Désir a salué « *la détermination dans la volonté de mettre en œuvre l'agenda du redressement fixé par le président de la République et sa vision d'une France plus juste et rassemblée. Jean-Marc Ayrault a montré qu'il est un Premier ministre à l'écoute des Français, courageux, déterminé* ».

Au centre

- **François Bayrou** (MoDem) : « *Les orientations que François Hollande annonce sont justes, méritoires. Si vraiment il réussit à baisser le déficit du pays à 3 %, s'il réforme le droit du travail, le financement de la Sécu, alors il aura fait des choses très importantes pour l'avenir* ». Pour M. Bayrou cependant « *il y a du contradictoire dans l'action du gouvernement. Faire appel deux fois plus à l'impôt qu'à la baisse des dépenses, ça veut dire* ».

qu'on alourdit le pays. (...) Une chose n'est pas au rendez-vous : l'élan que des responsables politiques doivent transmettre à un pays ».

A droite

- **Nicolas Dupont-Aignan** (DR) a estimé que c'était « Jean-Marc Fillon » [qui était] « à Matignon ». Pour M. Dupont-Aignan : « Ayrault du PS et Fillon de l'UMP sont les deux faces d'une même pièce. Le subterfuge de l'alternance n'aura pas fait effet longtemps ».

- **Valérie Pécresse** (UMP) : « 100 % des Français vont être touchés par les hausses d'impôt. Parce que ces hausses, il faut les prendre globalement. On a commencé par fiscaliser les heures supplémentaires. Vous croyez vraiment que ce sont les plus riches qui font des heures supplémentaires ? ». Avant d'évoquer la hausse des cotisations retraite « pour tous les salariés à partir du Smic » : « Quand monsieur Ayrault dit : on ne va taxer que les riches, c'est une hypocrisie ».

- **Jean-François Copé** (UMP) : « [Le 1^{er} ministre ne] fixe toujours pas de cap stratégique pour la France. Toute la soirée (à l'émission Des paroles et des actes, ndlr), il a été dans le mensonge et le déni de réalité. Le mensonge, quand il dit que 9 Français sur 10 seront épargnés par les hausses d'impôts. Tout le monde est concerné. [...] Auquel s'ajoute la hausse de cotisations pour compenser le retour à la retraite à 60 ans, les impôts sur les heures supplémentaires ». Sur le problème de compétitivité des entreprises françaises, M. Copé s'inquiète que « pas un mot » n'ait été dit « sur la manière d'alléger les contraintes des entreprises ».

<http://www.leparisien.fr/politique/l-ump-tacle-le-grand-oral-d-ayrault-le-ps-fait-bloc-28-09-2012-2184389.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 28/09/2012, S.LD.)

● Emploi : 3 millions de chômeurs en France

Michel Sapin, ministre du travail, a confirmé que le cap « symbolique » des trois millions de demandeurs d'emploi sans aucune activité en métropole a été franchi en août.

- **Michel Sapin** : « Oui, c'est mauvais, c'est forcément mauvais, au rythme qui était déjà acquis avant l'été. Je m'attends bien entendu à ce que le chiffre, qui est symbolique mais enfin qui est fort, des trois millions de chômeurs en France sera dépassé. [...] C'est beaucoup de désespoir, mais c'est le résultat d'une politique, trois millions de chômeurs que nous avons trouvés en arrivant et l'une des raisons pour lesquelles les Français ont souhaité changer de président de la République ». Avant de dénoncer, les plans sociaux « repoussés », « dissimulés ». Enfin, commentant la déclaration de M. Hollande (« Nous devons inverser la courbe du chômage d'ici un an »), M. Sapin a jugé l'objectif « atteignable ». Syndicats et experts paraissent, eux, sceptiques :

- **Jean-Claude Mailly**, secrétaire général de Force ouvrière, estime l'objectif « difficilement atteignable » : « Quand on a une croissance proche de zéro, le chômage augmente, il y a un effet quasi mécanique. S'il y a trois millions de chômeurs, que (François Hollande) fasse une autre politique économique et on aura moins de chômeurs ».

- **François Chérèque**, secrétaire général de la CFDT, pense que la hausse du chômage « n'est pas inéluctable », pointant deux grands défis que la France doit relever : « le manque d'anticipation dans les entreprises et le manque de compétitivité ».

- **Éric Heyer**, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) : « Pour stabiliser le chômage, une croissance annuelle de 1 % est nécessaire, et pour le réduire il faudrait entre 1,5 % et 2 % ».

Enfin, indique **Le Point**, selon un sondage récent, « près de huit Français sur dix (78 %) ne croient pas à une baisse du chômage d'ici à un an ».

[http://www.lepoint.fr/economie/sapin-s-attend-a-depasser-trois-millions-de-chomeurs-26-09-2012-1510192_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20120926](http://www.lepoint.fr/economie/sapin-s-attend-a-depasser-trois-millions-de-chomeurs-26-09-2012-1510192_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20120926)

- **Le communiqué du ministère : les chiffres de l'emploi d'août 2012 :**

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/communiqués,2138/les-chiffres-de-l-emploi-d-août,15424.html>

[Retour au sommaire](#)

- **Les chiffres de la Dares (19 pages) :**

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/PI-Mensuelle-0412RTX.pdf>

(Sources : www.lepoint.fr du 26/09/2012, <http://travail-emploi.gouv.fr> du 26/09/2012)

● Les seniors gonflent les chiffres du chômage en France

Si le nombre d'actifs « âgés de 50 à 64 ans a très fortement augmenté entre 2005 et 2011 (+ 970 000 personnes), cette progression s'est accompagnée de plus de chômage pour les seniors » (source **Insee** : « photographie du marché du travail en 2011 »). Les raisons ? « Du fait du recul de l'âge [de] la retraite notamment, le taux d'activité a crû de 3,8 points en six ans, à 44,4 %, en dessous de la moyenne européenne (50,9 %) ». Mais la crise a accentué le chômage des 55-64 ans, qui a progressé nettement depuis 2008, de 4,6 % à 6,5%. « Entre 2010 et 2011, les plus âgés n'ont pas profité comme les jeunes du léger repli général du chômage ».

[http://www.challenges.fr/emploi/20120926.CHA1201/les-seniors-gonflent-les-chiffres-du-chomage-en-france.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120926](http://www.challenges.fr/emploi/20120926.CHA1201/les-seniors-gonflent-les-chiffres-du-chomage-en-france.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120926)

(Source : www.challenges.fr du 26/09/2012)

● Les plans sociaux se multiplient

Un rappel des principaux plans sociaux dans l'actualité. Entre parenthèses, le nombre d'emplois en jeu : **ArcelorMittal** qui ferme deux hauts-fourneaux de Florange (600 salariés). **Fralib** (103). **Petroplus**, en redressement judiciaire depuis le 24 janvier (550). **Sanofi** (900 salariés, contre 1 371 initialement). **Sodimédical**, en liquidation judiciaire (52). **PSA** (8 000). **Bouygues Telecom** (556). **SFR** (500). **Carrefour** (500). **Dexia** (312)...

<http://www.lejdd.fr/Economie/Entreprises/Actualite/Les-plans-sociaux-se-multiplient-562322>

(Source : www.lejdd.fr du 30/09/2012)

● 2 000 CDI créés à Pôle Emploi en octobre

2 000 nouveaux CDI vont être créés à Pôle Emploi en octobre.

- **Jean Bassères**, directeur de Pôle emploi : « [Il s'agit de] renforcer l'accompagnement [des personnes les plus éloignées de l'emploi]. [Ces 2 000 nouveaux postes] seront consacrés à cet accompagnement qui mobilise déjà près de 600 conseillers ». Désormais, 1 conseiller suivra un maximum de 70 demandeurs d'emploi. **M. Bassères** : « Au total, plus de 180 000 personnes seront concernées en 2013. [Tous les demandeurs d'emploi auront] deux rendez-vous systématiques, un premier au bout de quatre mois et un deuxième au bout de neuf mois. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas d'autres contacts pendant cette période, mais c'est le conseiller qui en décidera. [Le but] est d'éviter que le demandeur d'emploi bascule dans le chômage de longue durée ». M. Bassères conclut en précisant qu'entre 8 et 10 % des offres reçues à Pôle emploi ne trouvent pas preneur, soit entre 250 000 et 300 000 postes : « Il y a souvent une méconnaissance des métiers. [Il faut donc les faire connaître mais aussi] apporter les qualifications qui manquent, en améliorant l'accès à la formation des demandeurs d'emploi, car 10 % seulement en bénéficient ».

http://www.liberation.fr/economie/2012/09/26/2-000-cdi-crees-a-pole-emploi-en-octobre_848944

(Source : www.liberation.fr du 26/09/2012)

● La France emprunte à bas coût grâce à la Suisse

D'après l'agence de notation Standard & Poor's (S&P), la Banque nationale suisse (BNS) a massivement acheté des obligations françaises (mais aussi allemandes, autrichiennes ou néerlandaises) pour éviter l'envolée du franc suisse. La banque suisse conteste le rapport, qui comporterait, selon elle, « une erreur fondamentale » : S & P aurait en effet sous-estimé les dépôts de la BNS dans les instituts étrangers et omis le cash encore détenu par les banques centrales de ces pays, y compris la BCE.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2012/09/25/20002-20120925ARTFIG00645-la-suisse-fait-baisser-les-taux-obligataires.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 25/09/2012, Anne Cheyvalle)

[Retour au sommaire](#)

● La dette française dépasse la barre des 90 % du PIB

L'Insee a annoncé vendredi 28 septembre 2012 que la dette publique de la France a atteint 91,0 % du PIB, ayant augmenté « de 43,2 milliards d'euros au cours du second trimestre,

pour s'établir à 1 832,6 milliards d'euros fin juin ». NB : à la fin du 1^{er} trimestre 2012, la dette cumulée (Etat, collectivités locales et Sécurité sociale) était de 89,3 % du PIB. **La raison ?**

– **Insee** : « La progression constatée au deuxième trimestre est due à une hausse de l'endettement de l'Etat, qui a vu sa dette augmenter de 51,3 milliards d'euros au cours de cette période »

– **Challenges** : « La dette des administrations de sécurité sociale a en revanche reculé de 8,2 milliards d'euros, du fait principalement de l'action de la Cades (Caisse d'amortissement de la dette sociale) ».

[http://www.challenges.fr/france/20120928.CHA1392/la-dette-francaise-depasse-la-barre-des-90-du-pib.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120928](http://www.challenges.fr/france/20120928.CHA1392/la-dette-francaise-depasse-la-barre-des-90-du-pib.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120928)

(Source : www.challenges.fr du 28/09/2012)

● Le Sénat donne son feu vert aux emplois d'avenir

Après l'Assemblée nationale, le Sénat a donné, mardi 25/09, son feu vert au projet de loi créant des emplois d'avenir pour des jeunes pas ou peu qualifiés, une priorité pour le gouvernement Ayrault qui entend inverser la courbe du chômage d'ici un an. Les 1^{ers} contrats pourraient être signés dès le 2 novembre 2012.

<http://www.liberation.fr/economie/2012/09/26/le-senat-donne-son-feu-vert-aux-emplois-d-avenir-848913>

(Source : www.liberation.fr du 26/09/2012)

● Suppression de la loi TEPA : chute des salaires ?

Le cabinet d'experts comptables Fiducial estime que la suppression de la loi TEPA aura pour conséquence « une baisse drastique des rémunérations nettes de l'ordre de 3 % pour 53 % des 3,5 millions de salariés inscrits sur les listes électorales syndicales (plus de 4 millions de salariés en comptabilisant les CDD) ». Selon Fiducial : « [Cette diminution de salaire, visible sur les fiches de paie du mois de septembre 2012] ampute de façon importante le pouvoir d'achat des salariés ». Et de donner l'exemple d'un salarié au SMIC travaillant 39 heures par semaine, pour qui « cette réduction se traduit par une perte de 43,73 € par mois, soit 525,26€ par an (ce qui équivaut à une perte de 40 % d'un mois de salaire) ». Les calculs de Fiducial sont fondés sur une étude Harris Interactive réalisée en août 2012 pour la CGT, étude « qui estime que 40 % des salariés des très petites entreprises (TPE) travaillent 40 heures ou plus par semaine et 13 % entre 35 et 39 heures ». Conclusion de Fiducial : « Cette baisse de rémunération entraînera mécaniquement des revendications de maintien du salaire, à une période où les très petites entreprises sont confrontées à des difficultés financières importantes ».

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2012/09/26/97002-20120926FILWWW00507-heures-supp-chute-des-salaires.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 26/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

● Le nombre de salariés payés au Smic en hausse dans la plupart des secteurs

D'après une étude du ministère du Travail (qui exclut plusieurs secteurs : l'agriculture ou l'administration, par exemple, et représente deux-tiers des salariés français), 2,6 millions de salariés étaient payés au Smic en 2011, soit un peu moins de 11 % de l'ensemble des salariés. **Pour la Dares** : « [La proportion de bénéficiaires de la revalorisation obligatoire du Smic au 1^{er} décembre] augmente dans une majorité de branches et de secteurs en 2011 ».

Les secteurs les plus touchés ? Le commerce, les services, l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, l'habillement. **Les moins touchés ?** L'industrie, la banque, les établissements financiers et les assurances, la métallurgie et la sidérurgie. **La taille des entreprises concernées ?** La proportion de « smicards » progresse dans les entreprises de 10 salariés ou plus et reste stable dans les très petites entreprises. « C'est néanmoins dans ces petites entreprises (- de 10 salariés) que la proportion de salariés concernée est la plus élevée : 24%, contre 5 % dans celles de plus de 500 », précise Les Echos. Enfin, les salariés à temps partiel sont les plus concernés (26 %, contre 8 % des salariés à temps complet).

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202295854958-pres-de-11-des-salaries-francais-touchaient-le-smic-fin-2011-367039.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20120928-\[s=461370_n=2_c=201_l=937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202295854958-pres-de-11-des-salaries-francais-touchaient-le-smic-fin-2011-367039.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20120928-[s=461370_n=2_c=201_l=937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 28/09/2012)

● Une nouvelle méthode de calcul pour les prix du gaz

C'est le vendredi 28 septembre qu'est paru au Journal Officiel (JO) l'arrêté ministériel déterminant le nouveau barème des tarifs réglementés hors taxes du gaz naturel. Date d'application : 29/09/2012. D'après Challenges, l'arrêté indique que « *les tarifs sont calculés à partir d'une formule mathématique complexe prenant en compte la somme des coûts d'approvisionnement de GDF Suez – qui dépendent de la parité euro/dollar sur les trois derniers mois, du prix du gaz naturel coté aux Pays-Bas ainsi que des prix d'un panier de produits pétroliers cotés à Rotterdam (Pays-Bas) - et de ses charges hors coûts d'approvisionnement* ». La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a émis un avis défavorable, estimant que la hausse « *n'est pas suffisante pour couvrir les coûts d'approvisionnement et hors approvisionnement de GDF Suez estimés au 1^{er} octobre 2012. [...] La hausse à appliquer aux tarifs en vigueur pour que les coûts supportés par GDF Suez soient couverts est de 6,1 %* ». Les prix du gaz vont par conséquent augmenter pour la 2^{ème} fois en 3 mois pour les ménages. Nb : 2 hausses ont déjà eu lieu cette année : une de 2 % le 20 juillet et une de 4,4 %, en janvier.

[http://www.challenges.fr/france/20120928.CHA1390/une-nouvelle-methode-de-calcul-pour-les-prix-du-gaz.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20120928](http://www.challenges.fr/france/20120928.CHA1390/une-nouvelle-methode-de-calcul-pour-les-prix-du-gaz.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20120928)

(Source : www.challenges.fr du 28/09/2012)

● Hausse du prix du tabac : 1 milliard d'euros de plus pour l'Etat

Le 1^{er} octobre, tous les produits du tabac ont augmenté d'au moins 6,5 %. Le paquet de cigarettes le moins onéreux coûte désormais 6,10 euros, ce qui représente la hausse la plus importante depuis 2003/2004. D'après le PLFSS, les taxes sur le tabac reversées au budget de la Sécu devant augmenter au 1^{er} juillet 2013, passant de 64,25 % du prix du paquet à 64,7 %, de nouvelles hausses de prix sont attendues. « *Ces augmentations pourraient rapporter un milliard d'euros supplémentaires à l'Etat, à volume de ventes constant. En 2011, le tabac, taxé à 80 %, a rapporté 13,8 milliards d'euros aux finances publiques. Cependant, depuis le 1^{er} janvier, les ventes de tabac en volume ont reculé de 3,2 % (- 3,7 % à jours de vente comparables)* », note le blog Lemonedutabac, proche de la filière du tabac.

[http://www.challenges.fr/economie/20121001.CHA1425/la-hausse-du-prix-du-tabac-rapportera-un-milliard-de-plus-a-l-etat.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20121001](http://www.challenges.fr/economie/20121001.CHA1425/la-hausse-du-prix-du-tabac-rapportera-un-milliard-de-plus-a-l-etat.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20121001)

(Source : www.challenges.fr du 01/10/2012)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● Présentation du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013

C'est le 1^{er} octobre 2012 que le gouvernement a présenté son projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2013. **Jérôme Cahuzac**, ministre délégué au Budget : « *C'est un budget de combat parce qu'il faut équilibrer les comptes et en finir avec les déficits. C'est donc un combat du pays tout entier pour éviter de laisser aux générations futures une dette qui constituerait un véritable impôt à la naissance dont nous ne voulons plus* ». Pour **Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales et de la Santé, le PLFSS est « *en rupture avec la politique poursuivie ces cinq dernières années. [...] D'un montant de 469,6 milliards d'euros pour 2013, le budget de la Sécu aurait vu son déficit atteindre 19,7 milliards sans les mesures prévues dans ce projet de loi de financement* ». Au menu, des économies de dépenses et des recettes supplémentaires.

- **Les économies de dépenses** : Elles vont représenter 2,1 milliards d'euros pour le régime général (2,4 milliards tous régimes confondus) et seront réalisées grâce à une limitation de la progression de l'ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie) à 2,7 %, au lieu de 4,1 % en évolution tendancielle. « *Les soins de ville : baisses tarifaires de médecins et biologistes (155 millions), régulation des transports sanitaires (70 millions), économies sur les médicaments (876 millions dont 530 sur les prix des princeps et des génériques),*

économies sur les prescriptions médicales (605 millions), pour les médicaments et autres produits, lutte contre les fraudes (50 millions). Le secteur hospitalier : renforcement de l'efficacité interne des établissements (314 millions), gestion du risque et qualité des prises en charge (193 millions), efficacité des produits de santé à l'hôpital (150 millions) ».

- **Les recettes supplémentaires** : « réforme des cotisations des travailleurs indépendants et suppression de l'abattement pour frais professionnels des gérants majoritaires (945 millions), cotisations sur le salaire réel des employeurs à domicile (340 millions), assujettissement des indemnités des élus locaux aux cotisations sociales (140 millions), réforme de la taxe sur les salaires en particulier dans les banques (470 millions), hausse de cotisations accidents du travail/maladies professionnelles (200 millions), création d'une contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie portant sur les retraites (350 millions), forfait social sur les indemnités de rupture conventionnelle (330 millions), hausses de cotisations retraite pour la fonction publique hospitalière et territoriale (630 millions) et pour les professions libérales (200 millions), hausse des droits sur le tabac (125 millions), hausse des droits sur la bière (480 millions) ».

Le PLFSS 2013 contient aussi des mesures dites « **mesures de justice immédiates** », issues pour la plupart du programme du candidat François Hollande : extension de la couverture sociale des exploitants agricoles, remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) pour toutes les femmes, amélioration de prise en charge humaine des victimes d'accident du travail et une aide accrue aux familles vulnérables.

<http://tempsreel.nouvelobs.com/social/20121001.FAP9361/securite-sociale-le-gouvernement-veut-reduire-le-deficit-de-3-5-milliards-en-2013.html>

[http://www.challenges.fr/economie/20121001.CHA1447/ce-qu-il-faut-retenir-du-budget-2013-de-la-securite-sociale.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20121001](http://www.challenges.fr/economie/20121001.CHA1447/ce-qu-il-faut-retenir-du-budget-2013-de-la-securite-sociale.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20121001)

PLFS 2013 : une nouvelle étape du redressement des comptes de la sécurité sociale : <http://www.social-sante.gouv.fr/actualite-presse,42/communiqués,2322/plfs-2013-une-nouvelle-etape-du,15195.html>

(Sources : <http://tempsreel.nouvelobs.com>, www.social-sante.gouv.fr, www.challenges.fr du 01/10/12)

● **Déficit de la Sécurité sociale : un déficit moins élevé que prévu en 2012**

Selon la Commission des comptes de la Sécurité sociale (CCSS), **le déficit du régime général** s'élèverait à 13,1 milliards d'euros **en 2012** au lieu des 14,7 milliards prévus jusqu'à présent par le gouvernement. D'après le rapport, la réduction du déficit a été rendue possible « *par l'apport de recettes nouvelles et la modération des dépenses* ». Les projections du déficit, branche par branche : la maladie serait en déficit de 5,5 milliards d'euros, la retraite de 5 milliards, la famille de 2,5 milliards et les accidents du travail de 0,1 milliard. Le déficit du Fonds de solidarité vieillesse (FSV), qui finance le minimum vieillesse, atteindrait 4 milliards fin 2012.

Pour 2013, la CCSS table sur un déficit de 16 milliards, dont 8,6 milliards pour l'Assurance-maladie. S'y ajouterait celui du FSV, d'un montant de 3,6 milliards. Ces chiffres sont à prendre avec précaution car, s'ils sont fondés sur la tendance des dépenses, des recettes existantes et sur les hypothèses économiques du gouvernement, ils ne prennent pas en compte les mesures qui doivent être annoncées le 1^{er} octobre dans le cadre du PLFSS (cf. article précédent). Le gouvernement envisage notamment l'instauration d'une nouvelle contribution sur les pensions des retraités.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2012/10/01/2002-20121001ARTFIG00362-securite-sociale-un-deficit-moins-eleve-que-prevu-en-2012.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 01/10/2012,

[Retour au sommaire](#)

● **Régime de cotisation aligné pour les auto-entrepreneurs**

Le projet de budget 2013, présenté le 28/09/12 par le gouvernement, prévoit « *un alignement* » du régime de cotisation sociale des auto-entrepreneurs sur celui des autres entrepreneurs individuels. Pour le ministère de l'Emploi et du travail, qui compensait le manque à gagner pour la Sécurité sociale, cet « *alignement du dispositif d'auto-entrepreneur* » représentera une économie de 130 millions d'euros.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202296210922-regime-de-cotisation-aligne-pour-les-auto-entrepreneurs-367094.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20120928-\[s=461370 n=2 c=201 j-937960@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202296210922-regime-de-cotisation-aligne-pour-les-auto-entrepreneurs-367094.php?xtor=EPR-1500-[france]-20120928-[s=461370 n=2 c=201 j-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 28/09/2012)

● Jérôme Cahuzac : pas d'effort fiscal supplémentaire après 2013

Dimanche 30/09, **Jérôme Cahuzac**, ministre du Budget, a déclaré, lors du *Grand Rendez-Vous Europe* 1/i>Télé/Le Parisien : « *L'effort fiscal, nous le demandons en 2013. Il n'y aura pas d'effort fiscal ensuite, car le président de la République s'est engagé à la stabilité. [Après 2013, il faudra de la stabilité fiscale] car les acteurs économiques ont besoin de stabilité. À partir de 2015, nous prévoyons (...) de commencer à diminuer les prélèvements obligatoires. Nous avons deux années difficiles ou très difficiles devant nous. [L'effort demandé en 2013 est] un peu rude pour les plus aisés de nos compatriotes. Mais tout le monde doit faire un effort. [...] Je pense que la croissance sera là, car les mesures que nous prenons, même si elles sont difficiles pour les Français, ne sont pas récessives* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/cahuzac-je-pense-que-la-croissance-sera-la-30-09-2012-1511813_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20120930](http://www.lepoint.fr/economie/cahuzac-je-pense-que-la-croissance-sera-la-30-09-2012-1511813_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20120930)

(Source : www.lepoint.fr du 30/09/2012)

LA VIE DES ENTREPRISES

● PSA : pas de rejet du plan social par la justice

Le 25/09/12, le Tribunal de grande instance de Paris (TGI) a considéré que le plan social de PSA (8 000 suppressions de postes) ne pouvait être suspendu pour vice de forme. Selon l'ordonnance du TGI : « *[On ne peut] conclure à l'existence d'un trouble manifestement illicite résultant d'une absence d'information/consultation des instances représentatives du personnel. [...] Les arguments relatifs à la régularité de la procédure suivie devant le comité d'entreprise européen de PSA n'ont pas lieu d'être examinés, [il n'y a] donc pas lieu à référé* ».

<http://www.lejdd.fr/Societe/Justice/Actualite/PSA-pas-de-rejet-du-plan-social-par-la-justice-560288>

(Source : www.lejdd.fr du 25/09/2012, V.V. (avec AFP) – Le Jdd)

● SFR : Force Ouvrière craint 2 000 départs

Force ouvrière a écrit une lettre au ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, dans laquelle la centrale syndicale exprime sa « *très vive inquiétude* » concernant l'emploi dans le secteur des télécoms, suite à l'irruption de Free Mobile : « *Aujourd'hui, nos craintes se confirment. Chez SFR, où dès les élections professionnelles passées, un plan de 1 500 à 2 000 suppressions de postes est d'ores et déjà annoncé* ». Selon les estimations des autres sources syndicales, 500 à 1 000 emplois pourraient être menacés. A l'heure où est écrit cet article, la direction de SFR n'a donné aucune précision sur l'ampleur du plan de départs volontaires. On notera, d'après l'agence **Reuters**, qu'« *aucun chiffre n'a été fourni lors des dernières rencontres entre la direction et les organisations représentatives du personnel* ».

[http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/tech-medias/actu/0202295717404-force-ouvriere-craint-2-000-departs-a-sfr-367066.php?xtor=EPR-1500-\[lesechos18\]-20120928-\[s=461370 n=3 c=304 j-937960@1](http://www.lesechos.fr/entreprises-secteurs/tech-medias/actu/0202295717404-force-ouvriere-craint-2-000-departs-a-sfr-367066.php?xtor=EPR-1500-[lesechos18]-20120928-[s=461370 n=3 c=304 j-937960@1)

(Source : www.lesechos.fr du 28/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Yvelines : avec la crise, les salariés expatriés reviennent

Avec la crise, les entreprises rapatrient de plus en plus les salariés français qu'elles envoyaient à l'étranger (les « *impatriés* »). Elles préfèrent désormais former directement des étrangers aux postes occupés auparavant par des expatriés.

- **Julien Ouvrard**, de l'agence Saint-Germain Relocation : « *Aujourd'hui, 60 % de ma clientèle sont des Français qui reviennent et des étrangers qui sont là pour quelques mois. Il y a deux ans, lorsque nous avons créé l'agence, nous recevions autant d'expatriés que d'impatriés. [...] Cette tendance est significative depuis ces derniers mois. Les grands*

groupes réduisent leurs coûts et cela passe par le rapatriement de leurs expatriés car ils leur coûtent cher, entre le logement, le salaire et les primes... » Par contre, le nombre d'étrangers envoyés en région parisienne par leur filiale est en recrudescence : « Ils sont embauchés par des filiales d'entreprises françaises et viennent en métropole pour de courts séjours, le temps d'être formés à des fonctions de cadre ».

<http://www.leparisien.fr/maisons-laffitte-78600/avec-la-crise-les-salaries-expatriees-reviennent-26-09-2012-2181617.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 26/09/2012, Marjorie Lenhardt)

● Val-de-Marne : un médecin est poursuivi par la Sécu

Un médecin généraliste du Val-de-Marne, qui faisait systématiquement bénéficier ses patients en longue maladie (ALD) de remboursements à 100 %, se voit réclamer 6 000 euros par la Sécurité sociale. Pourquoi ? Parce que les traitements sans rapport avec l'ALD sont remboursés au taux habituel et non à 100 %. Pour le médecin incriminé, il lui est « impossible de découper un patient en tranches ». Selon lui, « une angine chez une personne déjà affaiblie par une maladie est beaucoup plus grave que chez quelqu'un d'ordinaire ». La Cnam, elle, demande l'application de la loi et lui reproche 38 ordonnances non conformes entre avril 2007 et mars 2008. Elle évalue son préjudice à 2 612 euros et exige du médecin qu'il rembourse. Elle réclame en sus une pénalité de 4 000 euros.

<http://sante.lefigaro.fr/actualite/2012/09/26/19153-trop-geneux-medecin-poursuivi-par-secu>

(Source : <http://sante.lefigaro.fr> du 26/09/2012)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Bruno Cavalier : pourquoi la France ne pourra pas réduire à 3 % son déficit en 2013

- Bruno Cavalier, chef économiste chez Oddo Securities prévoit une récession en 2013 : « Aujourd'hui, officiellement, la France n'est pas en récession, elle est en stagnation. Mais, hélas, la stagnation, dès lors qu'elle se prolonge, n'est que le prélude à la récession. Car plus l'écart par rapport à l'évolution normale du PIB se creuse, plus les entreprises et les consommateurs ajustent leurs dépenses et gèlent leurs projets de développement. Cela a bien sûr des conséquences sur l'emploi, comme en témoignent les chiffres du chômage. La barre symbolique des 3 millions de chômeurs a été franchie. Mais le sous-emploi est en fait bien plus important. Si l'on tient compte de ceux qui ont une activité réduite, on compte en France 5 millions de demandeurs d'emplois. A cela s'ajoute le cas des personnes à temps partiel désirant travailler plus mais qui ne le peuvent pas : elles sont estimées par l'Insee à près de 1,4 million de personnes au deuxième trimestre 2012. La situation du marché du travail est donc préjudiciable à la consommation des ménages, qui est le principal contributeur à la croissance en France ». Pour lui, rien ne « permet d'accréditer [le] scénario » d'une inversion de la courbe du chômage. La preuve en est que l'intérim, « variable d'ajustement pour les employeurs face à des chocs non anticipés » est en recul de « 9,4 % sur un an ». Toujours selon lui, la réduction du déficit à 3 % est impossible : « En 2012, compte tenu des hausses d'impôt décidées au début de l'été, le dérapage qui commençait à se profiler par rapport à l'objectif de 4,5 % sera sans doute corrigé. Il s'agira donc de réduire le déficit public de 1,5 point. Mais comme l'économie française évolue sous son potentiel d'activité, c'est plutôt un ajustement structurel de l'ordre de 2 points de PIB qu'il faudrait réaliser. D'autre part, lorsque la France a présenté, en début d'année, ses objectifs budgétaires pluriannuels, on tablait sur une hausse du PIB réel de 1,75 %. L'hypothèse a déjà été abaissée à 1,3 % et sera fixée finalement un peu au-dessous de 1 %. Mais si comme nous le pensons, nous entrons en récession avec une baisse du PIB de 0,2 %, voire plus, l'objectif n'est pas atteignable. Même avec une croissance nulle, il faudrait en effet réaliser 45 milliards d'euros d'économies. On en est loin. De plus, l'audit que la Cour des Comptes a réalisé cet été recommandait de réaliser l'ajustement en agissant en priorité sur les dépenses. Au bout du compte, plus des deux tiers des économies prévues sont des hausses d'impôt, réparties à peu près à égalité entre les ménages et les entreprises. Ce n'est pas cette répartition qui permettra de redresser la barre ». M. Cavalier conclut en expliquant : « Si au printemps prochain, comme nous le prévoyons, la France est en

récession, l'alternative sera alors très simple : soit engager de nouvelles hausses d'impôt pour couvrir le dérapage ; soit négocier un report de l'objectif avec nos partenaires européens. La première option serait suicidaire, au plan économique. La seconde, hautement souhaitable, implique qu'en contrepartie la France s'engage sur un véritable agenda de réformes, notamment en ce qui concerne les missions de l'État et le financement de la protection sociale. C'est alors seulement qu'on pourra juger de la crédibilité budgétaire et voir si les taux bas sur la dette française sont bel et bien mérités ».

- **L'intégralité de l'entretien réalisé par Pierre Kupferman :**

[http://www.challenges.fr/economie/20120926.CHA1210/chomage-baisse-des-salaires-impots-la-france-ne-pourra-pas-reduire-a-3-son-deficit-en-2013.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20120926](http://www.challenges.fr/economie/20120926.CHA1210/chomage-baisse-des-salaires-impots-la-france-ne-pourra-pas-reduire-a-3-son-deficit-en-2013.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20120926)

(Source : www.challenges.fr du 26/09/2012, Pierre Kupferman)

● **David Spire : « Les entreprises ont tort de ne pas recruter de seniors »**

- **David Spire**, fondateur du cabinet de recrutement Managers 50 : « On constate désormais une vraie envie de travailler chez les Français de plus de 55 ans. Mais, vues la conjoncture et la mauvaise santé du marché de l'emploi, cette envie ne peut pas être facilement satisfaite. Les entreprises prennent moins le risque d'embaucher un senior. [Elles] lui préféreront un salarié moins âgé qu'[elles] juge[nt], à tort, plus immédiatement opérationnel qu'un senior. [Or] les entreprises ont tort de ne pas recruter de seniors. La grande expérience qu'ils peuvent apporter est tout à fait adaptée pour répondre à leurs besoins urgents. Il sera par exemple parfait pour mener à bien une restructuration. Un senior a aussi d'excellentes capacités d'encadrement dans la mesure où il est capable de prendre plus de recul sur la situation. On note également chez lui une absence de carriérisme ce qui le rend beaucoup plus conciliant et adaptable. Enfin, le senior est plus mobile car ses enfants généralement sont grands et indépendants. [...] Cela ne fait que depuis quelques années que nous avons tant de "papyboomers" à replacer sur le marché du travail. La tendance est par exemple moins nouvelle en Allemagne, où l'on a pris l'habitude de faire travailler les seniors parce qu'ils sont confrontés à ce phénomène depuis plus longtemps que nous. [D'autre part] nous avons une vision moins flexible du travail que les Anglo-Saxons. Aux Etats-Unis par exemple, on laisse plus de chances aux seniors. Je remarque également que les barrières à l'emploi pour les seniors sont peut-être sensiblement plus importantes en région parisienne, où le dynamisme et la jeunesse sont souvent mis en avant. Mais je suis confiant, nous allons rapidement nous adapter car nous allons vers une période de forte pénurie avec des départs en retraite massifs d'ici les prochaines années ».

- **L'intégralité de l'entretien réalisé par Jeanne Dussueil :**

[http://www.challenges.fr/marche-de-l-emploi/20120926.CHA1214/les-entreprises-ont-tort-de-ne-pas-recruter-de-seniors.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20120926](http://www.challenges.fr/marche-de-l-emploi/20120926.CHA1214/les-entreprises-ont-tort-de-ne-pas-recruter-de-seniors.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20120926)

(Source : www.challenges.fr du 26/09/2012, Jeanne Dussueil)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● **Baromètre Urssaf n° 41 : Evolution contrastée des indicateurs du recouvrement**

Dans ce baromètre : « Suivi de la conjoncture économique du secteur privé en Ile-de-France (hors Seine-et-Marne) ». Au sommaire : évolution contrastée des indicateurs du recouvrement, hausse des heures supplémentaires, croissance légère des embauches, indicateurs calculés sur le champ géographique de la région parisienne (hors Seine-et-Marne), masse salariale, emploi et salaire moyen par tête du secteur privé.

<http://blog.paris.urssaf.fr/list/statistiques-economiques/306073659.pdf>

(Source : <http://blog.paris.urssaf.fr>)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf de Paris/région parisienne. En ligne tous les mercredis
Directeur de la publication : Vincent Ravoux, directeur général de l'Urssaf de Paris-région parisienne. Rédacteur en chef : Eric Tessier. Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr